

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune d'Allemans

EN DATE DU 09/09/2022

Date de convocation : 06/09/2022

L'An Deux Mil Vingt Deux, le 09 septembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Allemans, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence d'Allain Tricoire, Maire.

Etaient présents, tous les membres en exercice, à l'exception de :

Absent :

Absent excusé : CLEMENT Jean-Philippe, CHATEAU Géraldine.

Absent représenté :

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame CHAUMETTE Moïsette est désignée pour exercer cette fonction.

Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire aux délibérations.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion de conseil en date du 08/07/2022. Ce PV n'apporte aucune remarque et est adopté

Ordre du jour de la séance :

- Redevance ODP Enedis – Délibération
- Présentation rapport activité SMDE 24 année 2021– Délibération
- Transfert Taxe Aménagement à l'EPCI – Délibération
- Renouvellement contrat CAE– Délibération
- Vente camion Fiat Ducato – Délibération

Redevance occupation domaine public : Enedis – Délibération 2022-39

Calcul de la redevance d'occupation du domaine public par Enedis revalorisée chaque 1^{er} janvier.

Présentation rapport activité SMDE 24 année 2021 – Délibération 2022-40

Présentation rapport activité.

Transfert taxe aménagement à l'EPCI – Délibération 2022-41

Transfert de la taxe d'aménagement à l'EPCI (Communauté de Communes du Périgord Ribéracois) avec reversement de 1% à la commune à compter du 01/01/2023.

Renouvellement contrat CAE – Délibération 2022-42

Demande de renouvellement du contrat CAE de l'agent technique à compter du 15/11/2022 pour une durée de 2 ans auprès des services de Pole Emploi.

Vente camion Fiat Ducato – Délibération 2022-43

Vente du camion Fiat Ducato pour 1 200€ à Monsieur Philippe PAILLER.

La séance est levée à 23h30

Le Procès verbal est mis en ligne le 16/09/2022

OBSERVATIONS	SIGNATURES	
	Secrétaire de séance	Maire
		